



Port de Caen-Ouistreham, le 17 janvier 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Restauration du pont de la fonderie : des travaux beaucoup plus lourds que prévus

Les travaux de restauration du pont de la Fonderie ont débuté le 13 juin dernier et devaient durer 7 mois. L'examen approfondi des parties cachées de la structure du pont a révélé des dommages importants qui nécessitent des travaux supplémentaires. Le chantier va donc devoir être prolongé de 6 mois. Les explications.

Afin de procéder aux travaux de rénovation du pont prévus initialement (décapage, protection contre la corrosion, rénovation structurelle et mise en peinture), Ports de Normandie a fait le choix, en concertation avec la Ville de Caen, de déplacer l'ouvrage sur le quai Gaston Lamy. L'objectif était simple : limiter les nuisances sonores (+ de 100 décibels) d'un tel chantier pour les riverains.

La dépose du pont a nécessité l'enlèvement du contre-poids constitué de béton coulé dans les caissons du pont. Cette opération a permis à nos équipes d'atteindre une partie jusqu'alors inaccessible et d'y constater un certain nombre de dommages. Leur examen approfondi a conclu à la nécessité absolue d'y remédier.

En conséquence, il est nécessaire de procéder à des réparations des parties abimées puis à un sablage et une mise en peinture des zones concernées. Ce qui aboutit au planning de travaux suivant :

- Sablage, remise en peinture et réparation du pont : jusqu'au 20 mai 2023
- Transfert du pont : fin mai
- Repos et reconstitution du contre-poids en béton : fin mai / début juin
- Reconstitution des mécanismes et essais : tout le mois de juin
- Remise en service : fin juin.

Cette prolongation a pour conséquence le maintien des circuits de déviation actuellement en vigueur jusqu'à fin juin. Elle a également pour conséquence le blocage des navires actuellement stationnés dans le Bassin Saint-Pierre. Afin de réduire la gêne pour les usagers concernés, des enlèvements ponctuels de la passerelle piétons seront opérés pour laisser entrer ou sortir les navires. Compte-tenu du coût important de ces opérations, leur fréquence sera déterminée en concertation avec les usagers.

Par ailleurs, les modalités d'accueil de la CIC Normandy Chanel Race, qui nécessitera aussi des enlèvements de la passerelle piétons, seront établies avec la Ville et l'organisateur de l'événement afin de lui porter le moins de préjudice possible.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 420 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr